

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER

Siège social : Menzel Hayet-5033 Monastir.

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 26 juin 2020. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA et Mr Ahmed SAHNOUN.

Bilan consolidé au 31 décembre 2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Note	31.12.2019	31.12.2018
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		6 550 099	6 485 168
<i>Moins : amortissements</i>		<3 938 956>	<3 761 427>
	IV.1	2 611 143	2 723 741
Immobilisations corporelles		219 312 295	209 117 060
<i>Moins : amortissements et provisions</i>		<105 329 908>	<97 971 054>
	IV.2	113 982 387	111 146 006
Immobilisations financières		15 753 844	9 998 998
<i>Moins : provisions</i>		<1 440 001>	<1 473 836>
	IV.3	14 313 843	8 525 162
Autres actifs non courants	IV.4	5 383 216	4 004 672
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>136 290 589</u>	<u>126 399 581</u>
Actifs courants			
Stocks		92 581 188	84 170 030
<i>Moins : provisions</i>		<1 505 855>	<1 563 537>
	IV.5	91 075 333	82 606 493
Clients et comptes rattachés		99 072 104	113 778 062
<i>Moins : provisions</i>		<13 713 145>	<12 708 587>
	IV.6	85 358 959	101 069 475
Autres actifs courants		27 937 896	28 324 536
<i>Moins : provisions</i>		<1 255 784>	<1 861 083>
	IV.7	26 682 112	26 463 453
Placements courants & autres actifs financiers	IV.8	3 664 974	4 666 340
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	2 857 568	4 812 719
<u>Total des actifs courants</u>		<u>209 638 946</u>	<u>219 618 480</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>345 929 535</u>	<u>346 018 061</u>

Bilan consolidé au 31 décembre 2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	31.12.2019	31.12.2018
Capitaux propres			
Capital social		40 656 000	40 656 000
Réserves consolidées		25 731 187	22 399 427
Capitaux propres - part du Groupe		66 387 187	63 055 427
Intérêts minoritaires		11 811 747	11 215 768
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		78 198 934	74 271 195
Résultat de l'exercice - part du Groupe		533 715	5 714 444
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires		380 974	1 101 923
<u>Total des capitaux propres consolidés</u>	IV.10	<u>79 113 623</u>	<u>81 087 562</u>
Passifs			
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges	IV.11	1 460 988	1 737 974
Emprunts (*)	IV.12	38483626	33331869
Autres passifs non courants (*)	IV.13	18020875	15680660
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>57 965 489</u>	<u>50 750 503</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.14	36 951 938	58 461 904
Autres passifs courants	IV.15	24 821 764	21 161 940
Autres passifs financiers	IV.16	105 786 453	105 522 436
Concours bancaires	IV.17	41 290 268	29 033 716
<u>Total des passifs courants</u>		<u>208 850 423</u>	<u>214 179 996</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>266 815 912</u>	<u>264 930 499</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>345 929 535</u>	<u>346 018 061</u>

(*) La colonne comparative a été retraitée à des fins de comparabilité.

**Etat de Résultat consolidé
au 31 décembre 2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	<i>Note</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	V.1	145 411 820	128 904 877
Autres produits d'exploitation	V.2	1 082 655	1 062 857
<i>Total des produits d'exploitation</i>		146 494 475	129 967 734
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation stocks des produits finis & encours	V.3	6 940 075	8 514 508
Achats consommés	V.4	<81 902 503>	<69 549 555>
Charges de personnel	V.5	<25 074 675>	<22 999 255>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	<12 069 458>	<11 739 599>
Autres charges d'exploitation	V.7	<12 078 802>	<10 772 822>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<124 185 363>	<106 546 723>
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		<u>22 309 112</u>	<u>23 421 011</u>
Charges financières nettes	V.8	<21 869 389>	<18 338 837>
Revenus des placements		511 306	478 415
Autres gains ordinaires	V.9	2 437 237	1 571 198
Autres pertes ordinaires	V.10	<1 950 298>	<144 316>
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		<u>1 437 968</u>	<u>6 987 471</u>
Impôt sur les sociétés		<523 279>	<171 104>
<u><i>Résultat net de l'exercice</i></u>		<u>914 689</u>	<u>6 816 367</u>
<i>Résultat de l'exercice - part du Groupe</i>		533 715	5 714 444
<i>Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires</i>		380 974	1 101 923

**Etat de flux de trésorerie consolidé
au 31 décembre 2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	<i>Note</i>	31.12.2019	31.12.2018
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net consolidé		914 689	6 816 367
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		12 069 458	11 739 599
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations		<54 187>	<534 800>
Q-part des subv. d'inves. inscrites en résultat		<176 876>	<176 749>
Variation des :			
Stocks		<8 411 158>	<14 626 984>
Créances		14 734 337	<29 407 179>
Autres actifs		673 543	<7 315 537>
Fournisseurs		<21 445 471>	5 400 272
Autres dettes		4 129 075	5 748 862
Encaissements/décaissement sur placements courants		730 865	<907 037>
Escompte commercial		<2 004 276>	12 144 744
<u>Flux de trésorerie générés par (affectés à) l'exploitation</u>		<u>1 159 999</u>	<u><11 118 442></u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u>			
Décaissements pour Acq. d'Imm. Corp & Incorp et charges reportées		<8 827 510>	<11 109 105>
Encaissement suite à la Cession d'Imm.Corp.&Incor.		17 000	164 872
Décaissement pour l'acquisition d'Imm. Financières		<1 428 901>	<156 591>
<u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u>		<u><10 239 411></u>	<u><11 100 824></u>
<u>Flux de trésorerie liés au financement</u>			
Dividendes et autres distributions		<155 496>	<3 153 995>
Encaissements des subventions d'investissement		111 966	-
Encaissements/remboursements des emprunts (nets)		<5 088 761>	23 223 659
<u>Flux de trésorerie affectés au (générés par le) financement</u>		<u><5 132 291></u>	<u>20 069 664</u>
<u>Variation de trésorerie</u>		<u><14 211 703></u>	<u><2 149 602></u>
<u>Trésorerie au début de l'exercice</u>		<u><24 220 997></u>	<u><22 071 395></u>
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>		<u><38 432 700></u>	<u><24 220 997></u>

Notes aux Etats financiers consolidés

Présentation du groupe «SOMOCER»

Le Groupe «SOMOCER» est composé de la Société Moderne de Céramique «SOMOCER» société mère et de ses filiales «SOTEMAIL», «A.B.C», «SOMOCER NEGOCE», « SMC », « 3S Trading » et « Idéale transport ».

1. Structure juridique du groupe

Les sociétés composant le Groupe SOMOCER sont les suivantes :

- **SOMOCER** (Société Moderne de Céramique) : La Société Moderne de Céramique («SOMOCER» ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 3 juillet 1985. Son capital s'élève au 31 décembre 2019 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, du grès et des baignoires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.
- **SOTEMAIL** (Société Tunisienne d'Email) : La Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» est une société anonyme créée le 1^{er} juin 2002 avec un capital de 2.010.000 DT et ayant son siège social à Menzel Hayet. Son capital s'élève au 31 décembre 2019 à 30.200.000 DT divisé en 30.200.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. La principale activité de SOTEMAIL est la fabrication des émaux des carreaux de céramiques, des carreaux de faïences, du grès et des décorations ainsi que tous produits et articles sanitaires. L'ensemble de ses unités de production est implanté à la région d'Essouassi.
- **ABC** : La société Abdennadher Bricolage Center « ABC » est une société à responsabilité limitée créée en 1995 ayant son siège à Ain Zaghouane - Route de La Marsa - Tunis. Son capital s'élève au 31 décembre 2019 à 6.750.000 DT. Il est divisé en 675.000 parts sociales de valeur nominale de 10 DT chacune. Son objet principal consiste dans la vente en détail des articles sanitaires, de quincaillerie et de céramique.
- **SOMOCER NEGOCE** : La société «SOMOCER NEGOCE» est une société à responsabilité limitée créée en octobre 2007 et ayant son siège à Menzel Hayet. Son capital social s'élève au 31 décembre 2019 à 1.600.000 DT, divisé en 16.000 parts sociales de 100 DT chacune. Son objet principal consiste dans l'exportation et l'importation de marchandises et de produits ainsi que tout genre d'opérations de négoce international et de courtage.
- **SMC** (Société Moderne de Conditionnement) : La société « SMC SA » est une société anonyme créée en 2017 avec un capital social de 760.000 DT. La société a pour objet le façonnage, l'impression des cartons et fabrication des palettes en bois.
- **3S TRADING** : La société « 3S TRADING » est une société à responsabilité limitée créée en janvier 2018 avec un capital social de 1.100.000 dinars qui est composé de 1.100 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 100 dinars. Elle est détenue à raison de 90% par SOMOCER et 10% par SOTEMAIL. La société a pour objet l'importation, l'exportation de

tous produits ou marchandises, ainsi que tous genres d'opérations de courtage et de négoce international.

- **Idéale de transport :** La société « Idéale de transport » est une société à responsabilité limitée créée en décembre 2019 avec un capital social de 1.704.000 dinars qui est composé de 170.400 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars. Elle est détenue à raison de 39,7% par SOMOCER et 58,5% par SOTEMAIL et 1,8% par SMC SA. La société a pour objet le transport de matières premières, produits ou marchandises.

Sur le plan fiscal, toutes les sociétés sont soumises aux règles du droit commun, hormis la société « SMC S.A » qui bénéficie en vertu de la nouvelle loi d'investissement parue en 2017 d'une exonération d'impôt sur les sociétés de 100% au titre de la première année d'exploitation avec un abattement dégressif de 75%, 50% et 25% du bénéfice fiscal au titre des trois années suivantes.

Participations et organigramme du groupe

La participation de la société «SOMOCER» dans les filiales se détaille comme suit :

- La société «SOMOCER» détient 20.460.133 actions sur les 30.200.000 actions formant le capital de la société SOTEMAIL, soit 67.7 %. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 523.847 parts sur les 675.000 parts sociales formant le capital de la société A.B.C. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 147.867 parts sociales du capital de la société ABC, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER dans ABC à 92.4%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société « SOMOCER » détient 15.900 parts sur les 16.000 parts sociales formant le capital de la société SOMOCER NEGOCE. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 100 parts sociales du capital de cette société, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du Groupe SOMOCER à 99.8%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société « SOMOCER » détient 30.000 parts sur les 76.000 parts sociales formant le capital de la société SMC. Par ailleurs, la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce détiennent 1.000 parts sociales et 980 parts sociales du capital de cette société respectivement, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du Groupe SOMOCER à 41.65%. Par ailleurs, cette filiale est contrôlée de fait par le Groupe et ce, à travers la désignation des organes d'administration et de direction et aussi à travers la prise des décisions stratégiques et les liens économiques entre les activités des différentes sociétés du Groupe (SOMOCER, SOTEMAIL sont les clients exclusifs de SMC).
- La société « SOMOCER » détient 1.000 parts sur les 1.100 parts sociales formant le capital de la société 3S Trading. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 100 parts sociales, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 97,07%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société « SOMOCER » détient 67.700 parts sur les 170.400 parts sociales formant le capital de la société Idéale transport. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 99.700 parts

sociales et la société SMC détient 3.000 parts sociales, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 80,08%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.

<i>Société</i>	<i>Position</i>	<i>Capital social</i>	<i>Pourcentage d'intérêt 2019</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
SOMOCER	Mère	40 656 000	100,00%	Intégration globale
SOTEMAIL	Filiale	26 200 000	67,75%	Intégration globale
ABC	Filiale	6 750 000	92,44%	Intégration globale
SOMOCER négoce	Filiale	1 600 000	99,83%	Intégration globale
SMC	Filiale	760 000	41,65%	Intégration globale
3S TRADING	Filiale	1 100 000	97,07%	Intégration globale
Idéale transport	Filiale	1 704 000	80,08%	Intégration globale

2. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les participations suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation et ce en raison de l'absence d'information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2019 :

- Participation dans la société EL AKKAR de 75 mille DT (soit 50% du capital social). Cette participation est provisionnée à hauteur de 25 mille DT.
- Participation dans la société ARGILES MEDNINE de 26.4 mille DT (soit 40% du capital social). Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société SAPHIR INTERNATIONAL TRADING de 500 mille DT (soit 100% du capital social).
- Participation dans la société libyenne SANILIT de 1.350 mille DT (soit 20% du capital social). Etant provisionnée à 100%, l'inclusion de cette société dans le périmètre de consolidation et l'application de la méthode de mise en équivalence n'auront pas d'impact sur les états financiers consolidés.
- Participation dans la société TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC de 214 mille DT (soit 99% du capital social).

Par ailleurs, une participation de 23 mille DT dans le capital de SOTEX ALGER a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé en l'absence d'information fiable quant à la structure de capital de cette société.

Enfin, la société moderne sanitaire (« SOMOSAN ») dans laquelle le Groupe SOMOCER détient une participation de 3.350 mille DT (27% du capital social) a été exclue du périmètre de consolidation. En fait le management estime que le Groupe n'a plus de contrôle effectif au niveau de cette société.

Le management estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation ne devrait pas avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés, étant donné que la majorité de ces sociétés sont dormantes et des provisions pour dépréciation des titres de participation ont été constituées.

II. Méthodes et modalités de consolidation

1. Méthodes de consolidation

Etant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SOMOCER, la méthode de consolidation retenue pour les six filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

3. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment la NC 35 relative aux états financiers consolidés, et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe SOMOCER sont présentées au niveau de la politique comptable de la société SOMOCER. Dans ce qui suit, nous effectuons une présentation sommaire des principes et règles les plus importants :

1. Principes de base

Les états financiers consolidés du Groupe SOMOCER sont préparés en conformité avec les normes comptables tunisiennes. Ils sont préparés selon les conventions établies par le système comptable des entreprises.

2. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «écarts d'acquisition» et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits en déduction des actifs dans la même rubrique des écarts d'acquisition positifs et repris en résultat de la façon suivante :

- (a) Le montant de l'écart d'acquisition n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systémique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- (b) Le montant de l'écart résiduel doit être comptabilisé immédiatement en produits sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue annuellement et réduite en cas de dépréciation durable (Impairment) éventuelle.

Le gain ou la perte de cession d'une entité inclut le solde non amorti de l'écart d'acquisition relatif à l'entité cédée.

3. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leurs prix d'achat hors taxes déductibles augmentées des frais directs d'acquisition. Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	2,86%
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	Entre 5% et 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	Entre 2,86%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

4. Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

5. Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

6. Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du

contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

7. Les frais préliminaires

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée et de l'unité de cogénération, de l'unité monocuisson (Grès) et de l'unité monoporeuse (faïence) : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

8. Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

9. Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés du Groupe sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

10. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

11. Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme :

Sont classés dans cette catégorie, les placements que le Groupe n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme :

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les titres de participations détenues dans les filiales sont éliminés en consolidation.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que le Groupe a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme :

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme :

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

12. Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à

l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

13. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien (« DT ») selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours).

L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements totalisent au 31 décembre 2019 un montant de 2.611.143DT contre 2.723.741 DT au 31 décembre 2018. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Logiciels	552 233	487 302
Fonds de commerce Somocer	328 000	328 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	3 612 399	3 612 399
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha Plus	108 685	108 685
Ecart d'acquisition (goodwill)	1 087 532	1 087 532
Total des immobilisations incorporelles brutes	6 550 099	6 485 168
Amortissements cumulés	<2 851 424>	<2 673 895>
Prov. Dépréciation de l'écart d'acquisition (goodwill)	<1 087 532>	<1 087 532>
Total des immobilisations incorporelles nettes	2 611 143	2 723 741

IV.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2019 à 113.982.387DT contre 111.146.006 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Terrains	5 057 903	5 137 902
Constructions	39 583 354	37 884 563
Installations techniques matériels et outillage	137 766 633	129 279 087
Matériels de transport	3 362 638	3 421 994
Installations générales, agencements et aménagements	17 009 998	15 020 174
Mobiliers et matériels de bureau et matériels informatiques	2 399 727	2 225 954
Immobilisations en cours	726	1 727 775
Immobilisations à statut juridique particulier	14 131 316	14 419 611
Total des immobilisations corporelles brutes	219 312 295	209 117 060
Amortissements cumulés	<104 736 263>	<97 377 409>
Provisions pour dépréciation	<593 645>	<593 645>
Total des immobilisations corporelles nettes	113 982 387	111 146 006

IV.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2019 à 14.313.843DT contre 8.525.162 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	% de détention	Déc.2019	Déc.2018
Titres BTS	0.07%	20 000	20 000
Titres Management +	0%	-	21 000
Titres SOTEX Algérie	N/A	23 038	3 038
Titres Argile Médenine	40%	26 400	26 400
Titres SANILIT	20%	1 350 000	1 350 000
Titres INCOMA	9.18%	1 836 171	1 836 171
Titres SANIMED	4%	500 002	500 002
Titres Saphir International Trading	100%	500 000	500 000
Titres SOMOSAN	27.24%	3 350 000	3 350 000
Titres El Akkar	50%	75 000	75 000
Titres STB	N/A	98 600	98 600
Titres TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC	99%	214 128	214 128
Prêt AB Corporation		5409638	-
Personnel, prêts à plus d'un an		157368	151 132
Dépôts et cautionnements		2 193 499	1 853 527
Total des immobilisations financières brutes		15 753 844	9 998 998
Provisions pour dépréciation		<1 440 001>	<1 473 836>
Total des immobilisations financières nettes		14 313 843	8 525 162

IV.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2019 à 5.383.216 DT contre 4.004.672 DT au 31 décembre 2018 et sont détaillés comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Frais préliminaires	5 949 731	4 751 114
Charge à répartir	6 191 163	4 506 319
Ecart de conversion	208 195	208 195
Actifs d'impôts différés	589 549	457449
Autres actifs non courants bruts	12 938 638	9 923 077
Amortissements & résorptions	<7 555 422>	<5 918 405>
Autres actifs non courants nets	5 383 216	4004672

IV.5 Stocks (En DT)

Le solde net des stocks s'élève à 91.075.333 DT au 31 décembre 2019 contre 82.606.493 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Matières premières	34 590 164	33 480 085
Consommables et pièces de rechange	4 003 600	3 730 260
Produits finis	46 268 505	39 209 778
Marchandises	7 718 919	7 749907
Total des stocks bruts	92 581 188	84 170030
Provisions pour dépréciation des stocks	<1 505 855>	<1 563 537>
Total des stocks nets	91 075 333	82 606493

IV.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2019 à 85.358.959 DT contre à 101.069.475 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Clients ordinaires et valeurs à l'encaissement	86 001 853	101 252 513
Clients avoir à établir	<660 888>	<200 000>
Clients douteux ou litigieux	13 731 139	12 725 549
Total des comptes clients bruts	99 072 104	113 778 062
Provisions sur clients	<13 713 145>	<12 708 587>
Total des comptes clients nets	85 358 959	101 069 475

IV.7 Autres actifs courants (En DT)

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2019 à 26.682.112 DT contre 26.463.453 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Fournisseurs, avances et acomptes	2 362 905	2 660 811
Personnel, avances et acomptes	1 882 171	1 761 312
Etat, impôts et taxes	11 478 315	9 831 453
Etat, subventions à recevoir	861 330	926 399
Débiteurs divers	6 905 413	9 332 514
Charges constatées d'avance	3 022 113	2 163 113
Produits à recevoir	1 285 281	1 648 811
Blocage de fonds	140 368	123
Total des autres actifs courants bruts	27 937 896	28 324 536
Provisions pour dépréciation des AAC	<1 255 784>	<1 861 083>
Total des autres actifs courants nets	26 682 112	26 463 453

IV.8 Placements courants et autres actifs financiers (En DT)

Le solde des placements courants et autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2019 à 3.664.974DT contre 4.666.340 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Billet de trésorerie AB CORPORATION	2 422 213	3 897 000
Billet de trésorerie SANIMED	110 346	7 830
Placement SANIMED	-	125 120
Placement STB	159 120	136 390
Placement à la AFC	500 000	500 000
Sanadett Sicav	7 552	-
Echeance à moins d'un an sur prêt AB Corporation	465 743	-
Total des placements courants & autres actifs financiers	3 664 974	4 666 340

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2019 à 2.857.568 DT contre 4.812.719DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Valeurs en coffre	271 109	-
Banques	2 533 829	4 751 723
Caisses	52 630	60 996
Total des liquidités et équivalents de liquidités	2 857 568	4 812 719

IV.10 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres du Groupe SOMOCER se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Capital social	40 656 000	40 656 000
Actions propres	<1 000 000>	<1 000 000>
Réserves légales	4 065 600	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	7 000 000	3 000 000
Primes d'émission	14 755 569	14 755 569
Primes de fusion	2 965 154	2 965 154
Résultats reportés	2 214 421	1 371 674
Subventions d'investissement	1 946 497	2 123 373
Réserves consolidées	<7 297 699>	<5 963 588>
Total des CP avant résultat- part du groupe	66 387187	63 055 427
Intérêts minoritaires	11 811 747	11 215 768
Total des CP avant résultat de l'exercice	78 198934	74 271 195
Résultat de l'exercice - part du groupe	533 715	5 714 444
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires	380 974	1 101 923
Total des capitaux propres consolidés	79 113623	81 087 562

IV.11 Provisions pour risques et charges (En DT)

Le solde des provisions pour risques et charges s'élève à 1.460.988DT au 31 décembre 2019 contre un solde de 1.737.974DT au 31 décembre 2018. Ce montant représente une estimation des divers risques encourus par les sociétés du Groupe.

IV.12 Emprunts (En DT)

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2019 à 38.483.626 DT contre un solde au 31 décembre 2018 de 33.331.869DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Emprunt BTKD	-	927 898
Emprunt ATTIJARI	386 444	519 771
Emprunt UBCI	1 475 000	2 212 500
Emprunt AB	1 601 506	1 506 182
Emprunt STB	13 673 698	6 429 103
Emprunt BNA	6 671 222	5 323 501
Emprunt BH	12 544 215	13 842 832
Encours leasing à plus d'un an	2131541	2570082
Total des emprunts	38483626	33331869

IV.13 Autres passifs non courants (En DT)

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2019 à 18.020.875DT contre 15.680.660 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Etat, reconnaissance de dette	18 020 875	15 680 660
Total des autres passifs non courants	18 020 875	15 680 660

IV.14 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2019 à 36.951.938DT contre 58.461.904 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Fournisseurs d'exploitation	36 576 323	57 462 498
Fournisseurs d'immobilisation	356 459	918 186
Fournisseurs - factures non parvenues	19 156	81 220
Total des fournisseurs	36 951 938	58 461 904

IV.15 Autres passifs courants (En DT)

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2019 à 24.821.764 DT contre 21.161.940DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Dettes dues au personnel	1 560 234	1 845 049
Dettes sociales et fiscales	18 058 269	10 364 652
Créditeurs divers	580 301	3 008 466
Obligations cautionnées	1 698 427	2 588 745
Charges à payer	2 924 533	3 355 028
Total des autres passifs courants	24 821 764	21 161 940

IV.16 Autres passifs financiers (En DT)

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2019 à 105.786.453 DT contre 105.522.436DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	14 314 558	10 675 957
Échéances à moins d'un an sur emprunts leasing	901 193	1 037 231
Intérêts courus	505 851	2 262 021
Charge à payer échelle d'intérêt	804 771	519 380
Préfinancement export	4 514 388	4 415 040
Préfinancement stock	12 780 000	12 207 555
Billets de trésorerie	-	1 700 000
Mobilisation de créances	222 295	807 167
Crédits de financement	27 367 718	25 518 130
Effets escomptés non échus	44 375 679	46 379 955
Total des autres passifs financiers	105 786 453	105 522 436

IV.17 Concours bancaires (En DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2019 à 41.290.268DT contre 29.033.716 DT au 31 décembre 2018 et correspondent à des découverts bancaires.

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus (En DT)

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2019 à 145.411.820 DT contre 128.904.877DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Ventes locales	129 599 203	113 067 865
Ventes à l'exportation et en suspension	12 850 567	13 406 505
Ventes électricité	2 962 050	2 430 507
Total revenus	145 411 820	128 904 877

V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2019 à 1.082.655 DT contre 1.062.857 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Produits des loyers centre Pyramides	726 410	689 568
Subventions d'exploitation	87 758	106 540
Résorption des subventions d'investissements	176 876	176 749
Autres produits d'exploitation	91 611	90 000
Total des autres produits d'exploitation	1 082 655	1 062 857

V.3 Variation des stocks des produits finis et encours (En DT)

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation positive de 6.940.075 DT au 31 décembre 2019 contre une variation positive de 8.514.508 DT au 31 décembre 2018.

V.4 Achats consommés (En DT)

Les achats consommés se sont élevés au 31 décembre 2019 à 81.902.503 DT contre 69.549.555DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Achats consommés de marchandises et de M.P	49 936 686	38 212 491
Consommations énergétiques	13 948 386	12 262 161
Achats non stockés	14 013 135	12 165 648
Achats consommés de PSF	3 854 747	6 435 052
Achats sous-traitance	149 549	474 203
Total des achats consommés	81 902 503	69 549 555

V.5 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2019 à 25.074.675DT contre 22.999.255DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Appointements et salaires	21 100 566	19 677 991
Charges sociales et autres	3 974 109	3 321 264
Total des charges de personnel	25 074 675	22 999 255

V.6 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2019 à 12.069.458DT contre 11.739.599DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.19	Déc.18
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 703 521	8 094 906
Résorption des frais préliminaires	1 637 017	1 932 302
Dotations aux provisions	3 096 161	2 029 774
Reprise sur provisions	<1 367 241>	<317 383>
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	12 069 458	11 739 599

V.7 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2019 à 12.078.802 DT contre 10.772.822 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.19	Déc.18
Loyers et charges locatives	766 215	777 279
Assurances	777 828	680 533
Entretiens et réparations	1 322 860	1 273 410
Honoraires	3 190 971	2 367 474
Publicité et propagande	1 003 011	982 600
Frais postaux et de télécommunication	151 210	137 886
Autres services extérieurs	1 003 526	930 527
Frais de transport sur ventes	1 013 015	1 324 187
Voyages et déplacements	593 097	454 044
Missions et réceptions	775 805	468 035
Dons et subventions	335 812	222 029
Services bancaires et financiers	1 302 077	1 158 482
Impôts et taxes	1 116 826	919 106
Commissions sur ventes	113 199	71 736
Transferts de charges	<1 386 650>	<994 506>
Total des autres charges d'exploitation	12 078 802	10 772 822

V.8 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2019 à 21.869.389 DT contre 18.338.837 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.19	Déc.18
Intérêts bancaires et leasing	19 892 174	13 259 150
Escomptes accordés	323 508	336 664
Intérêt sur prorogation clients	<179 961>	<115 512>
Actualisation des titres de placements	<543 389>	<14 386>
Différences de change nettes	2 377 057	4 872 921
Total des charges financières nettes	21 869 389	18 338 837

V.9Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2019 à 2.437.237 DT dont 2.183.517 DT proviennent de l'apurement d'anciens soldes liés aux titres de portage dans le cadre d'un accord conclu avec ATD SICAR par SOMOCER.

V.10Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2019 à 1.950.298 DT et sont composées principalement des pénalités de retard fiscales.

VI. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VI.1 Conventions de ventes et achats de marchandises ou de services

Le chiffre d'affaires et les achats (hors taxes) réalisés avec les parties liées en 2019 se détaillent comme suit :

En DT	Ventes	Achats
SANIMED	2 041 791	858401
AGRIMED	796 045	-
AB Corporation	234 451	-
AB Promotion Immobilière	-	-
SOMOSAN	-	-
SANIMEUBLE	-	689 562
Total	3 072 287	1 547 963

VI.2 Autres transactions avec les parties liées

- En date du 31 mars 2019, SOMOCER a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 3.894.859 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2019 s'élève à 3.629.087 DT dont 287.678 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre de l'année 2019 s'élèvent à 303.747 DT hors taxes.

- Courant l'exercice 2019, SOMOCER a conclu une convention tripartite avec AB Corporation, SOTEMAIL et SOMOCER Négoces qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoces au 31 décembre 2019 à la société SOMOCER pour un montant de 590.780 DT, qui permettra le paiement de sa dette envers SOMOCER Négoces au titre des honoraires d'assistance. Une retenue à la source de 15% a été opérée lors de la compensation au titre des honoraires d'assistance.

- SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par la société ABC Gros pour un montant s'élevant à 500.000 DT pour une période de 100 jours commençant le 26 avril 2018 avec une date d'échéance au 3 août 2018 et avec un taux d'intérêt de 8,75% par an. Ces billets de trésorerie n'ont pas fait l'objet de remboursement au 31 décembre 2019.

- En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2019 s'élève à 2.246.293 DT dont 178.064 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société « SOTEMAIL » au titre de l'année 2019 s'élèvent à 188.010 DT hors taxes.

- Courant l'exercice 2019, SOTEMAIL a conclu une convention tripartite avec AB Corporation, SOMOCER et SOMOCER Négoces qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoces au 31 décembre 2019 à la société SOTEMAIL pour un montant de 365.674 DT, qui permettra le paiement de sa dette envers SOMOCER Négoces au titre des honoraires d'assistance. Une retenue à la source de 15% a été opérée lors de la compensation au titre des honoraires d'assistance.

- Une convention de prestation de services a été conclue en janvier 2019 entre la société « SOMOCER Négoce » et la société « AB Corporation » et qui porte sur des opérations d'études et assistance en management administratif, juridique, financier et commercial. Les honoraires facturés par la société AB Corporation à la société SOMOCER Négoce s'élèvent à 943.225 DT hors TVA au terme de l'exercice 2019.

- La charge locative constatée chez SOMOCER Négoce en 2019 au titre du contrat de location d'un local de stockage à Sfax conclu avec ABC Gros s'élève à 49.800 DT Hors TVA.

- Courant 2019, la société SMC a souscrit à deux billets de trésorerie émis par la société « AB Corporation » pour un montant total de 1.900.000 DT qui se détaillent comme suit :

- Le premier dont le montant s'élève à 1.000.000 DT est émis pour une période de 5 mois, commençant le 02 décembre 2019 avec une date d'échéance au 02 mai 2020 avec un taux d'intérêt de 8% par an. Les intérêts constatés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 6.154 DT.
- Le deuxième dont le montant s'élève à 900.000 DT est émis pour une période de 5 mois, commençant le 25 décembre 2019 avec une date d'échéance au 23 mai 2020 avec un taux d'intérêt de 8% par an. Les intérêts constatés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 1.161 DT.

Les billets de trésorerie mentionnés ci-dessus n'ont pas été remboursés jusqu'à la date du 31 décembre 2019.

-Au cours de l'année 2019, la société ABC a constaté en charge des honoraires relatifs à la convention d'assistance conclue avec la société AB CORPORATION pour un montant de 153.763DT hors taxes correspondant aux honoraires de 12 mois sur la base de 12.763 DT hors taxes par mois. Le contrat d'assistance conclu le 1^{er} juillet 2010 porte sur les prestations suivantes :

- Secrétariat juridique et contentieux ;
- Services partagés en comptabilité et en fiscalité ;
- Contrôle et assistance des systèmes de contrôle interne ;
- Assistance en matière de choix d'investissement et de financement ;
- Assistance en matière de contrôle de gestion et des systèmes d'informations

En contrepartie des prestations ci-dessus mentionnées, il a été convenu que la société ABC paiera un prix mensuel forfaitaire de 15.750 DT hors taxes, en sus des frais de voyage et de séjour, et les dépenses engagées pour des fournitures ou les documents fournis par le prestataire, qui sont toujours facturées, sauf convention contraire. A partir du 02 janvier 2014 ladite convention a été révisée et la société ABC devra désormais payer un prix mensuel forfaitaire de 10.000 DT avec une augmentation annuelle de 5%.Les honoraires constatés en charge s'élèvent en 2019 à 153.763 DT.

-Le conseil d'administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :

- ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
- BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
- BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT ;

VII. Événements postérieurs à l'arrêté des états financiers consolidés

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19.

En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été entreprises à partir de 16 mars 2020 à la suite de la propagation de la maladie.

Dès le début de la crise sanitaire COVID-19 et avant même les premières mesures prises par les autorités tunisiennes, le groupe a procédé à la mise en place d'un plan de continuité de l'activité (PCA) et de mesures clés mises en place pour assurer la sécurité des salariés et maintenir l'activité essentielle des sociétés du groupe. Ce plan de continuité a permis de mettre en place les mesures barrières de prévention, les règles de communication interne et externe du groupe et l'ajustement de la chaîne logistique.

Il est à noter qu'une cellule de crise a été créée en mars 2020 et se tient quotidiennement pour mettre à jour le plan de continuité de l'activité et veiller à son application et étudier les scénarii possibles compte tenu de l'évolution de la situation et tester leur opérationnalité.

Le PCA a fixé une batterie de mesures barrières et mesures de prévention, à l'entrée du site, pour le transport du personnel, la désinfection de l'usine et de l'administration ...

Par ailleurs, il est à noter que l'organisation du travail a été adaptée en termes d'aménagement des horaires, encouragement du télétravail (50% du personnel administratif), gestion des autorisations de circulation du personnel, limitation des rassemblements dans le site et dans les salles de réunions.

La communication a été un point d'attention important pour le groupe dans la mesure où une campagne de sensibilisation du personnel a été mise en place et que des supports de communication ont été préparés pour les collaborateurs et pour les partenaires du groupe.

Il s'agit donc d'événements non liés à des conditions existantes à la date de clôture qui sont de nature à nécessiter un ajustement des comptes consolidés. Un éventuel impact sur les comptes des prochains exercices est probable, mais à la date de publication des états financiers consolidés, le groupe continue de fonctionner à un rythme normal. Nous ne disposons pas actuellement d'éléments probants permettant d'évaluer cet éventuel impact sur les prochains exercices.

VIII. Engagement donnés relatifs aux emprunts

▪ Société SOMOCER

- 1- Titre Foncier n° 70 048 sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1348 m²***

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2019</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 850 000</i>	<i>STB</i>	<i>42 934 346</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>64 285</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>15 714</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 571</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>25 429</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>12 286</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>2 600 000</i>
	<i>34 157 000</i>		<i>45 731 488</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>5 776 858</i>
<i>CMT AMEN BANK 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 236 950</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>7 013 808</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 700 000</i>	<i>BNA</i>	<i>14 305 802</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 417</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 436</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 436</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>		<i>5 000 000</i>
	<i>21 240 000</i>		<i>19 520 091</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>5 020 000</i>	<i>UIB</i>	<i>1 832 196</i>
	<i>5 020 000</i>		<i>1 832 196</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>1 526 462</i>
	<i>2 490 000</i>		<i>1 526 462</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>5 700 000</i>	<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>7 502 906</i>
	<i>5 700 000</i>		<i>7 502 906</i>
<i>CMT 1600</i>	<i>-</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 250 963</i>
	<i>-</i>		<i>1 250 963</i>
<i>Total général</i>	<i>75 357 000</i>		<i>84 377 914</i>

2- Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2019
<i>Crédits de gestion</i>	25 850 000	STB	42 934 346
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	-
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	64 285
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	15 714
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	16 571
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	62 857
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	25 429
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	12 286
<i>CMT STB 5200</i>	5 200 000	STB	2 600 000
	34 157 000		45 731 488
<i>Crédit de gestion</i>	4 250 000	AB	5 776 858
<i>CMT 2500</i>	2 500 000	AB	1 236 950
	2 500 000		7 013 808
<i>Crédit de gestion</i>	7 700 000	BNA	14 305 802
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	-
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	71 417
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	71 436
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	71 436
<i>CMT 8000</i>	8 000 000	BNA	5 000 000
	21 240 000		19 520 091
<i>Crédit de gestion</i>	5 020 000	UIB	1 832 196
	5 020 000		1 832 196
<i>Crédit de gestion</i>	2 490 000	BIAT	1 526 462
	2 490 000		1 526 462
<i>CMT 1600</i>	0	UBCI	1 250 963
	0		1 250 963
Total général	65 407 000		76 875 008

3- Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2019</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 850 000</i>	<i>STB</i>	<i>42 934 346</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>64 285</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>15 714</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 571</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>25 429</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>12 286</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>2 600 000</i>
	<i>34 157 000</i>		<i>45 731 488</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>5 776 858</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 236 950</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>7 013 808</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 700 000</i>	<i>BNA</i>	<i>14 305 802</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 417</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 436</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 436</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>		<i>5 000 000</i>
	<i>21 240 000</i>		<i>19 520 091</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>5 020 000</i>	<i>UIB</i>	<i>1 832 196</i>
	<i>5 020 000</i>		<i>1 832 196</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>1 526 462</i>
	<i>2 790 000</i>		<i>1 526 462</i>
<i>CMT 1600</i>	<i>-</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 250 963</i>
	<i>-</i>		<i>1 250 963</i>
<i>Total général</i>	<i>69 957 000</i>		<i>76 875 008</i>

4- Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m², objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2019
Crédits de gestion	25 850 000	STB	42 934 346
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	64 285
CMT STB 220	220 000	STB	15 714
CMT STB 232	232 000	STB	16 571
CMT STB 880	880 000	STB	62 857
CMT STB 356	356 000	STB	25 429
CMT STB 172	172 000	STB	12 286
	28 957 000		43 131 488
Crédits de gestion	10 960 000	BH KARKER	42 934 346
CMT 8350	8 350 000	BH KARKER	8 350 000
CMT 2470	2 470 000	BH KARKER	2 282 541
	21 780 000		53 566 887
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	14 305 802
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	71 417
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
	13 240 000		14 520 091
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	1 526 462
	2 490 000		1 526 462
Crédit de gestion	4 250 000	AB	5 776 858
	4 250 000		5 776 858
Total général	70 717 000		118 521 786

5- Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m², objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100.

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2019
<i>Crédits de gestion</i>	25 850 000	STB	42 934 346
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	-
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	64 285
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	15 714
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	16 571
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	62 857
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	25 429
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	12 286
	28 957 000		43 131 488
<i>Crédit de gestion</i>	4 250 000	AB	5 776 858
<i>CMT 2500</i>	2 500 000	AB	1 236 950
	6 750 000		7 013 808
<i>Crédit de gestion</i>	7 700 000	BNA	14 305 802
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	-
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	71 417
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	71 436
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	71 436
	13 240 000		14 520 091
<i>Crédit de gestion</i>	5 020 000	UIB	1 832 196
	5 020 000		1 832 196
<i>Crédit de gestion</i>	2 490 000	BIAT	1 526 462
	2 490 000		1 526 462
<i>CMT 1600</i>	-	UBCI	1 250 963
	-		1 250 963
Total général	56 457 000		69 275 008

6- Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m², objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100.

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2019</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 850 000</i>	<i>STB</i>	<i>42 934 346</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>64 285</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>15 714</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 571</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>25 429</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>12 286</i>
	<i>28 957 000</i>		<i>43 131 488</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>5 776 858</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 236 951</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>7 013 809</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 700 000</i>	<i>BNA</i>	<i>14 305 802</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 417</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 436</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 436</i>
	<i>13 240 000</i>		<i>14 520 091</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>5 020 000</i>	<i>UIB</i>	<i>1 832 196</i>
	<i>5 020 000</i>		<i>1 832 196</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>1 526 462</i>
	<i>2 490 000</i>		<i>1 526 462</i>
<i>Total général</i>	<i>56 457 000</i>		<i>68 024 046</i>

7- Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50557 Monastir, superficie 9 684 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2019</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 850 000</i>	<i>STB</i>	<i>42 934 346</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>64 285</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>15 714</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 571</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>25 429</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>12 286</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>2 600 000</i>
	<i>34 157 000</i>		<i>45 731 488</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 700 000</i>	<i>BNA</i>	<i>14 305 802</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 417</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 436</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 436</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>5 000 000</i>
	<i>21 240 000</i>		<i>19 520 091</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>10 960 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>49 172 336</i>
<i>CMT 8350</i>	<i>8 350 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>8 350 000</i>
<i>CMT 2470</i>	<i>2 470 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>2 282 544</i>
	<i>21 780 000</i>		<i>59 804 880</i>
<i>Total général</i>	<i>77 177 000</i>		<i>125 056 459</i>

8- Les éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2019</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 850 000</i>	<i>STB</i>	<i>42 934 346</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>64 285</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>15 714</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 571</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>25 429</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>12 286</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>2 600 000</i>
	<i>34 157 000</i>		<i>45 731 488</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>5 776 858</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 236 951</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>7 013 809</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 700 000</i>	<i>BNA</i>	<i>14 305 802</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 417</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 436</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 436</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>5 000 000</i>
	<i>21 240 000</i>		<i>19 520 091</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>5 020 000</i>	<i>UIB</i>	<i>1 832 196</i>
	<i>5 020 000</i>		<i>1 832 196</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>1 526 462</i>
	<i>2 490 000</i>		<i>1 526 462</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>10 960 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>49 172 336</i>
<i>CMT 8350</i>	<i>8 350 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>8 350 000</i>
<i>CMT 2470</i>	<i>2 470 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>2 282 544</i>
	<i>21 780 000</i>		<i>59 804 880</i>
<i>Total général</i>	<i>91 437 000</i>		<i>135 428 926</i>

▪ **Société ABC**

<i>Banque</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Type de l'engagement donné</i>
<i>AMEN BANK</i>	2 350 000	Hypothèque sur le terrain de Ain Zaghouan (Titre foncier n° 80362)
<i>BIAT</i>	1 150 000	
<i>STB</i>	2 390 000	
<i>BTK</i>	1 650 000	
<i>ATTIJARI BANK</i>	900 000	
<i>AMEN BANK</i>	345 000	Nantissement du fonds de commerce sis à Ain Zaghouan (inscrits au registre de commerce sous le n°B121281996)
<i>BIAT</i>	300 000	
<i>AMEN BANK</i>	425 764	Cession créance professionnelle
<i>STB</i>	114 797	

▪ **Société SOTEMAIL**

Type d'engagement	Valeur totale	Observation
Garanties personnelles		
Cautionnement et autres garanties	602 226	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG).
Garanties réelles		
a) Hypothèques	20 150 000	Contrat de crédit de gestion BH: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à Souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	145 000	Contrat de crédit à long terme BH: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à Souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	6 855 000	Contrat de crédit à long terme BH: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à Souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	9 990 000	Contrat de crédit de gestion STB: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à Souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	1 700 000	Contrat de crédit à long terme STB: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à Souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	2 500 000	Contrat de crédit à long terme STB: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à Souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	5 000 000	Contrat de crédit à long terme STB: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à Souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	4 800 000	Contrat de crédit de gestion BNA: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à Souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	2 000 000	Contrat de crédit à long terme BNA: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à Souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	4 000 000	Contrat de crédit à long terme BNA: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à Souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	4 000 000	Contrat de crédit à long terme BNA: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à Souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	1 350 000	Contrat de crédit à long terme UBCI: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à Souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
2 450 000	Contrat de crédit de gestion BTK: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à Souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.	
4 000 000	Contrat de crédit à long terme BTK: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à Souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.	

b) Nantissements	20 150 000	Contrat de crédit de gestion BH: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	145 000	Contrat de crédit à long terme BH: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	6 855 000	Contrat de crédit à long terme BH: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	9 990 000	Contrat de crédit de gestion STB: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	1 700 000	Contrat de crédit à long terme STB: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	2 500 000	Contrat de crédit à long terme STB: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	5 000 000	Contrat de crédit à long terme STB: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	4 800 000	Contrat de crédit de gestion BNA: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	2 000 000	Contrat de crédit à long terme BNA: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	4 000 000	Contrat de crédit à long terme BNA: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	4 000 000	Contrat de crédit à long terme BNA: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	1 350 000	Contrat de crédit à long terme UBCI: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	2 450 000	Contrat de crédit de gestion BTK: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
4 000 000	Contrat de crédit à long terme BTK: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.	

Rapport Général

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Moderne de Céramique
Menzel El Hayet, 5033 Monastir**

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Société Moderne de Céramique («SOMOCER» ou «société») et de ses filiales («Groupe SOMOCER»), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2019, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres consolidés positifs de 79.113.623 DT, y compris le résultat consolidé bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 914.689 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe SOMOCER au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserves

1. Lors de l'examen des titres de participation et la détermination du périmètre de consolidation, nous avons relevé les éléments suivants :

- La participation dans le capital de la Société Moderne Sanitaire («SOMOSAN») de 27% (d'un montant de 3.350 mille DT) a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le management juge que SOMOCER n'exerce plus de contrôle effectif ni d'influence notable sur cette société.

Par ailleurs, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée dans les états financiers consolidés au titre de cette participation et des autres engagements financiers du Groupe (constitués par une créance commerciale de 1.019 mille DT et une caution au titre des prêts bancaires d'un montant en principal de 9.000 mille DT) malgré les difficultés d'exploitation et financières rencontrées par SOMOSAN depuis son entrée en exploitation début 2013.

Selon une correspondance de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) en date du 28 décembre 2018, les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel ont été achevés. Ceci devrait avoir un impact positif sur les activités futures de SOMOSAN qui est actuellement en arrêt. Sur la base de ces éléments, le management juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des engagements financiers du Groupe dans SOMOSAN.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements financiers du Groupe dans la société SOMOSAN d'une part, et si la décision d'exclusion de ladite société du périmètre de consolidation est fondée.

- Des participations dans le capital social des sociétés EL AKKAR, ARGILES MEDNINE, SAPHIR INTERNATIONAL TRADING et TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC (« LTD KIT ») pour des pourcentages de contrôles respectifs de 50% (d'un montant de 75 mille DT provisionné à hauteur de 25 mille DT), 40% (d'un montant de 26 mille DT totalement provisionné), 100% (d'un montant de 500 mille DT) et 99% (d'un montant de 214 mille DT) ont été exclues du périmètre de consolidation et ce, du fait de l'absence d'une information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2019.

Par ailleurs, une participation de 23 mille DT dans le capital de SOTEX ALGER a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé (à défaut d'information fiable quant à la structure de capital de cette société).

Le management de la société estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du fait de leur caractère jugé non significatif et du fait que la majorité de ces sociétés sont en arrêt d'activité. En l'absence d'information financière fiable pour ces sociétés au 31 décembre 2019, nous ne pouvons pas apprécier l'impact de l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation sur les états financiers consolidés.

- SOMOCER détient (indirectement à travers sa filiale SOTEMAIL) des titres de participation dans la filiale russe «LTD KIT» pour un montant de 214 mille DT. Cette filiale qui a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Euro-Asie a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création et elle est actuellement en arrêt d'activité. En l'absence d'informations financières concernant cette filiale et de visibilité quant à la reprise de ses activités, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas des titres de participation dans cette filiale.
- SOMOCER détient une participation dans le capital de la société Libyenne « INCOMA » à hauteur de 1.836 mille DT. Etant donné l'absence d'informations financières récentes sur cette filiale, nous n'avons pas une assurance quant à la recouvrabilité de ces titres.

2. L'examen des créances clients au 31 décembre 2019 a révélé l'existence des points suivants :

- La société « SOMOCER » détient des créances douteuses de 2.887 mille DT dont principalement une créance douteuse sur le client Libyen «AlAquaria» pour un montant net de 2.604 mille DT (soit un montant brut de 3.204 mille DT provisionné à hauteur de 600 mille DT) et une créance sur le client Algérien «EURL COMAC» de l'ordre de 267 mille DT (datant des exercices 2015 et antérieurs et dont le paiement a été bloqué par les autorités algériennes).
- La société « SOTEMAIL » détient des créances douteuses pour un montant de 1.184 mille DT dont principalement une créance sur la filiale russe LTD KIT pour un montant de 391 mille DT (dont 327 mille DT à travers un intermédiaire russe «VNESHSERVIS LLC RUSSIA»), une créance de 449 mille DT sur le client libyen «Al Aquaria» datant de plus d'un an et une créance sur le client algérien «EURL COMAC» pour 344 mille DT datant de 2016.
- La société Abdennadher Bricolage Centre («ABC»), filiale du Groupe, détient des créances douteuses et non provisionnées dans ses comptes pour un montant de 1.549 mille DT dont 784 mille DT font l'objet d'actions en justice en cours.
- La société «SOMOCER NEGOCE SARL», filiale du Groupe, détient des créances douteuses et non provisionnées dans ses comptes pour un montant de 1.504 mille DT. Le recouvrement de ces créances est tributaire de paramètres externes qui les rendent incertaines.

Étant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier leur caractère recouvrable ou pas.

3. L'examen des provisions sur stock au 31 décembre 2019 a révélé l'existence d'un stock dormant chez la société ABC pour 908 mille DT nécessitant ainsi un complément de provision de l'ordre de 640 mille DT à constater dans les comptes de la société.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2019 pour un montant brut de 99.072 mille DT et provisionnées à hauteur de 13.713 mille DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, les sociétés du Groupe déterminent à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures de créanciers). Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés concernant cette estimation.

b) Evaluation des stocks

Les stocks, figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2019 pour un montant brut de 92.581 mille DT et provisionnés à hauteur de 1.506 mille DT. Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.4 aux états financiers consolidés, les stocks sont valorisés au coût d'achat y compris les frais s'y rattachant pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si elle est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative au stock et apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Observations

- Nous attirons l'attention sur la note VII aux états financiers consolidés relative aux événements postérieurs à la date de clôture dans laquelle la Direction décrit les événements liés à la crise sanitaire engendrée par le COVID-19 et ses impacts potentiels sur l'activité du Groupe.
- Nous attirons l'attention sur le fait que la société ABC a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 et ayant abouti à un redressement de l'ordre de 303 mille DT. La société a formulé son opposition quant aux résultats du contrôle fiscal avec des éléments forts défendables. Elle a constitué, à ce titre, une provision pour un montant de 164 mille DT permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement. Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours à la date du présent rapport, et l'issue finale ne peut pas ainsi être déterminée.

Notre opinion n'est pas modifiée par ces éléments.

Rapport de gestion du Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis le 10 juin 2020

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

CRG Audit

Ahmed Sahnoun

Chiraz Drira